

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont applicables quelles que soient les conditions générales d'achat de l'acheteur. Toute dérogation prévue dans sa commande ne peut être considérée comme acceptée qui si elle fait l'objet d'un accord du vendeur.

Prix

Sauf stipulation contraire, nos prix sont établis en euros Hors Taxes et s'entendent pour marchandise en emballage standard départ de La Crèche. Le taux de TVA appliqué est de 20% sur l'ensemble des services proposés.

Offres

Sauf stipulation contraire, nos offres sont valables 8 jours.

Acceptation des commandes

Toute commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'émission d'une confirmation écrite de notre part. L'acceptation de nos offres implique pour l'acheteur son accord complet sur nos conditions générales de vente.

Délais

Les délais de livraison sont généralement donnés à titre indicatif et courent depuis le jour où la commande est devenue définitive jusqu'au jour de la mise à disposition des marchandises en nos magasins. Le délai ne peut être confirmé que si l'acheteur fournit à temps tous les documents administratifs et les données techniques nécessaires au traitement de la commande. Nous ne serons pas tenus de respecter le délai confirmé si l'acheteur venait à modifier une commande se trouvant déjà en cours d'exécution, ou si un cas de force majeure devait survenir. Sauf convention spéciale par écrit, nous n'acceptons aucune pénalité de retard ni le droit de l'acheteur d'annuler sa commande ou de refuser la marchandise. Si l'acheteur n'est pas en mesure de prendre livraison des marchandises mises à sa disposition, celles-ci seront emmagasinées à ses frais, risques et périls sans que les conditions de paiement puissent être modifiées de ce fait.

Transport

Sauf conditions particulières, nos ventes s'effectuent départ Le Crèche, Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même si elles sont expédiées Franco.

Les marchandises sont livrées d'origine en emballage individuel standard. Toute demande d'emballage particulier sera facturée en sus. Les pièces détachées et les matériels en réparation sont expédiés en port dû ou contre remboursement.

Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit nous être notifiée à réception des envois dans un délai maximum de 8 jours. Aucun retour de matériel ne sera accepté sans accord préalable de notre part.

Conditions de règlement

Sauf stipulation contraire, toute commande se règle 30% à la commande, le solde au comptant à la livraison du matériel. Aucun es-compte n'est prévu pour paiement anticipé. Pour les clients en compte, le règlement s'effectue toujours à réception de facture. GESTE SCENIQUE pourra procéder à des ouvertures de comptes pour ses clients en fonction de la fréquence des commandes, du chiffre d'affaires réalisé, des garanties apportées. Les pièces à fournir sont les suivantes : le nom du responsable, les références bancaires, un extrait Kbis.

Retard ou défaut de paiement

Conformément à l'article 33 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, modifié par la loi du 31/12/92 et du 29/01/93, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues ne sont pas payées à l'échéance prévue. Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Le vendeur se réserve en outre le droit, en cas de défaut de paiement quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, de résilier de plein droit la vente et de demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même,

lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera

l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

Réserve de propriété

Notre société restera propriétaire de l'ensemble de la fourniture jusqu'au paiement intégral du prix qui seul opère le transfert de propriété. Néanmoins, dès livraison de la marchandise, l'acquéreur assure seul la responsabilité de sa perte ou de sa destruction.

Responsabilité

Notre Société ne saurait être mise en cause pour les dommages directs et indirects dont la cause serait liée à un retard de livraison ou à une utilisation anormale des matériels de notre fourniture. En aucun cas, notre Société ne peut être tenue pour responsable des dommages dont la survenance était inéluctable en raison des modalités d'utilisation choisies par l'utilisateur de nos matériels, utilisation qui serait faite en violation des lois, règlements, normes et usages auxquels l'utilisateur doit impérativement se conformer pour l'exploitation de nos matériels.

Garantie

Nos matériels sont garantis contre tout vice de fabrication pendant un an à compter de la date de livraison, à l'exclusion de tout vice résultant de manipulations ou d'utilisations incorrectes. Toute réclamation selon laquelle le matériel serait défectueux quant à sa matière ou sa fabrication doit être faite par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception sans délai au service après-vente du vendeur par l'acheteur et inclure toutes les explications nécessaires au traitement du dossier. Les réparations et remplacements ont lieu en nos locaux sans que l'immobilisation du matériel puisse donner droit à un quelconque dédommagement. Les frais d'envoi sont à charge de l'acheteur. Toutes réclamations, avaries, manquant doivent être notifié sur le bordereau de livraison de l'organisme de transport et confirmés par courrier recommandé au transporteur avec une copie à notre attention, sous peine de voir annuler votre recours, dans les 24 heures de la livraison. Toute réclamation, notamment en ce qui concerne les quantités, délais, conformités des colis livrés, doit nous être adressée dans les 24 heures de la réception de la marchandise sous réserves des dispositions qui suivent. Toute assurance de transport doit nous être demandée par écrit et vous sera facturée en sus, même en cas de franco de port.

Exclusion de garantie

Les lampes, les iris des projecteurs, les filtres de couleur et autres produits consommables.

L'usure normale ainsi que les qualités tonales des produits.

Les dommages survenus aux revêtements de surface.

Les réparations consécutives à un défaut d'entretien de la marchandise.

Les détériorations survenues après un usage inadapté aux caractéristiques de la marchandise ou provenant d'un survoltage électrique, de l'utilisation d'un fusible ne correspondant pas aux caractéristiques de l'appareil, d'une utilisation dans des conditions de température ou d'hygrométrie excessives, les fuites d'électrolytes provenant des piles, d'intervention de tiers non autorisés.

Geste scénique ne saurait être tenu pour responsable de préjudice matériel ou corporel direct ou indirect, ainsi que des préjudices résultant notamment de la privation de jouissance des marchandises subis par le client, ses employés ou tous autres tiers, pendant la durée des réparations.

Litiges

Toute contestation relève de la compétence, exclusive du Tribunal de Commerce de Niort et est soumise aux lois françaises.

Fait à La Crèche, le

« Bon pour acceptation », nom, prénom, qualité, signature, cachet et date.

